

Connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez avoir droit

Accéder au Simulateur

- Allocations destinées aux familles
- Aides personnelles au logement
- Prime d'activité
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Remboursement des soins par la Sécurité sociale
- Retraite d'un salarié du secteur privé



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00